

Halte aux massacres à Gaza et en Cisjordanie !

Cessez-le-feu total et permanent

Protection du peuple palestinien, sanctions contre l'État d'Israël

La France doit agir pour faire appliquer la décision de la CIJ !

Depuis plus de cent jours, l'Etat d'Israël poursuit son carnage contre la population de Gaza et ses infrastructures vitales : des dizaines de milliers de morts, de disparus sous les décombres, de blessés, 90% de la population déplacée, et les arrestations, sévices, humiliations pour faire régner la terreur et inciter à partir - siège inhumain imposé par Israël qui prive la population de tout - effondrement du système de santé (bombardement de tous les hôpitaux, des ambulances...) avec des risques d'épidémies. Plus d'eau, de gaz, d'électricité, tout est coupé. Et en Cisjordanie, les exécutions et arrestations arbitraires se multiplient.

Sur les 2,3 millions d'habitants de Gaza plus de la moitié sont des réfugiés, chassés de chez eux en 1948 et en 1967. Ils vivent dans des camps dont le système éducatif et de santé est géré par une organisation onusienne, l'UNRWA, que les Israéliens cherchent à détruire avec des arguments et preuves qui n'existent pas. Nos pays qui financent l'organisation des camps de réfugiés, pour beaucoup, suivent et coupent leurs subsides. L'ONU a reconnu l'Etat d'Israël à la condition que les réfugiés puissent rentrer chez eux ou soient indemnisés de façon décente (résolution n°194). Le calcul israélien est clair : sans les aides, l'UNRWA ne pourra pas fonctionner et les réfugiés devront se disperser. Pour Israël le problème serait réglé. Les réfugiés finiront-ils comme migrants?

Comme le déclarait Nelson Mandela en 1997:

"Nous savons très bien que notre liberté est incomplète sans la liberté des Palestiniens".

À l'appel du Collectif National pour une Paix Juste et Durable en Palestine et Israël, notre Collectif départemental soutient les revendications suivantes :

- Un cessez-le-feu immédiat et permanent à Gaza ;
- La libération des otages israéliens et des prisonniers politiques palestiniens;
- L'arrêt de l'occupation, de la colonisation et de l'apartheid et le droit au retour des réfugié·e·s palestinien·ne·s sur leurs terres;
- La fin des assassinats et des arrestations arbitraires en Palestine occupée ;
- La protection du peuple palestinien ;
- Une aide d'urgence humanitaire sans restriction à la hauteur des besoins sur place ;
- Des sanctions politiques et économiques envers le gouvernement israélien.

Nous appelons donc à deux nouvelles manifestations :

le samedi 17 février

11H Place de la Liberté à Bayonne / 15H devant la Préfecture à Pau

Organisations signataires : AFPS Pau, ATTAC Pau, LDH 64, Mouvement de la Paix 64, MRAP 64, UJFP, FSU 64, Solidaires Béarn, Solidaires Pays Basque, EELV Béarn, EELV Pays Basque, Ensemble ! Béarn, GDS 64, Génération.S Béarn, Génération.S Pays Basque, GES 64, GRS 64, Jeunes Insoumis Pau, LFI 64, Mouvement Jeunes Communistes 64, NPA Béarn, NPA Pays Basque, PCF 64, PCOF 64, POI 64.